

<Booklet>>

L'HERBICIDE YUMA™

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

EN VENTE POUR L'UTILISATION SUR LE COLZA CANOLA, LE LIN (INCLUANT LES VARIÉTÉS À FAIBLE TENEUR EN ACIDE LINOLÉNIQUE), LE SOYA (INCLUANT LES VARIÉTÉS DÉNOMMÉES « STS »), LA LUZERNE DE SEMENCE, LES LENTILLES, LES POIS (DE GRANDE CULTURE ET DE CONSERVE), LES LÉGUMINEUSES DE SEMIS DESTINÉES À LA PRODUCTION DE GRAINES, LA FÊTUQUE ROUGE TRAÇANTE DE SEMIS OU ÉTABLIE DESTINÉE À LA PRODUCTION DE GRAINES, LA BETTERAVE À SUCRE, LES HARICOTS MANGE-TOUT; LES HARICOTS SECS COMMUNS ; DANS L'OUEST DU CANADA SUR LES POIS CHICHES; LA MOUTARDE ORIENTALE TYPES CONDIMENTAIRE ET À GRAINE OLÉAGINEUSE; LES HARICOTS SUIVANTS DAN LE SUD DE L'ONTARIO (LE HARICOT DE LIMA, LE HARICOT MUNGO ET LE HARICOT ADZUKI); LE RUTABAGA EN ONTARIO ET AU QUÉBEC; ET SUR LE CHANVRE INDUSTRIEL DESTINÉ À LA PRODUCTION DE FIBRES EN ONTARIO SEULEMENT

USAGE AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET CETTE BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

GARANTIE: Quisalofop P-éthyle 96 g/L

N° D'HOMOLOGATION 29134 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX
AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LA PEAU
SENSIBILISANT POTENTIEL POUR LA PEAU

CONTENU NET: 1L à 10L

Nissan Chemical Industries, Ltd. (Nissan)
c/o Nissan Chemical America Corporation
10777 Westheimer
Houston, TX 77042
713-532-4745

PRÉCAUTIONS:

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
- DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX
- AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LA PEAU
- SENSIBILISANT POTENTIEL POUR LA PEAU
- Ce produit peut être nocif s'il est avalé, inhalé ou absorbé par la peau. Il irrite les yeux.
- Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Utiliser dans un endroit suffisamment aéré.
- Porter des lunettes protectrices ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques et une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long lors de la préparation du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations.
- Porter un chapeau et une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long au cours de la pulvérisation.
- Ne pas manger, boire ou fumer pendant que l'on utilise le produit. Après l'utilisation, laver la peau à fond à l'eau et au savon.
- Enlever les vêtements contaminés immédiatement après l'usage. Les ranger et les laver séparément de la lessive domestique avant de les réutiliser.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES:

Le présent produit renferme un distillat de pétrole qui est modérément à fortement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter de contaminer les systèmes aquatiques pendant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par application directe, élimination de déchets ou nettoyage de l'équipement.

PREMIERS SOINS:**EN CAS D'INGESTION :**

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Pour les urgences médicales composer le 1-800-982-1215 (24 heures).

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: « CE PRODUIT RENFERME DES DISTILLATS DE PÉTROLE »

Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

IMPORTANT

Les arbres et autres plantes utiles peuvent être endommagés de manière irréversible en cas de non-respect des règles suivantes: Ne pas appliquer le produit ni vider ou rincer l'outillage sur des arbres ou d'autres plantes utiles ou à proximité ou aux endroits où leurs racines peuvent s'étendre ou aux endroits où le produit chimique peut s'écouler ou entrer en contact avec leurs racines. Ne pas appliquer sur les pelouses, sentiers, allées, terrains de jeux ou endroits analogues. Éviter que le brouillard de pulvérisation ne soit dérivé vers les plantes utiles. Ne contaminer aucune étendue d'eau, y compris l'eau d'irrigation pouvant être utilisée pour d'autres cultures.

Ce produit est toxique pour les poissons. Il faut donc éviter de le pulvériser ou de laisser le brouillard de pulvérisation dériver dans les eaux où vivent des poissons. On doit également éviter de pulvériser l'herbicide ou de laisser le brouillard de pulvérisation dériver vers des habitats fauniques importants tels que les boisés, les brise-vent, les marais, les mares vaseuses ainsi que leurs bords asséchés. Laisser une zone tampon de 15 mètres entre la dernière largeur traitée et le bord des habitats en question.

Être prudent lorsqu'on manipule YUMA™ Herbicide, car tout renversement ou éclaboussement accidentel risque d'abîmer les surfaces peintes de l'outillage.

NE PAS EXPOSER À DES TEMPÉRATURES INFÉRIEURES À 0°C.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

YUMA™ Herbicide est un herbicide de postlevée sélectif destiné à supprimer les graminées annuelles et vivaces nuisibles dans le lin (incluant les variétés à faible teneur en acide linoléique), le colza canola, le soya (incluant les variétés dénommées « STS »), la luzerne de semence, les lentilles, les pois (de grande culture et de conserve) et les légumineuses de semis destinées à la production de graines.

Les taux ainsi que les stades de croissance recommandés pour l'application de L'Herbicide Yuma assureront la suppression des graminées qui sont sorties de terre.

L'Herbicide Yuma n'agit cependant pas contre le carex ou les mauvaises herbes à feuilles larges. Les cultures céréalières, dont le blé, l'orge, le seigle, l'avoine et le maïs, sont très sensibles à L'Herbicide Yuma.

Pour éviter la perte d'herbicide par évaporation ou renversement, garder le contenant bien fermé entre les applications.

Dans certaines conditions environnementales, des taches peuvent apparaître sur les feuilles des plants de soya. Cela n'a toutefois pas d'effets nocifs sur les nouvelles pousses et ne diminue pas le rendement de la récolte.

ACTIVITÉ BIOLOGIQUE

L'Herbicide Yuma est un herbicide systémique qui est rapidement absorbé et transporté des feuilles traitées aux racines et aux points de croissance.

Symptômes de suppression - On observe une réduction de la croissance ainsi que de la concurrence des plantes traitées. Le jaunissement ou le brunissement prématuré des nouvelles pousses est suivi d'une détérioration progressive du reste du feuillage. Ces symptômes sont généralement visibles après une à trois semaines, selon l'espèce d'herbe traitée et les conditions environnementales.

MODE D'EMPLOI

APPLICATION EN POSTLEVÉE - COLZA CANOLA, LIN (INCLUANT LES VARIÉTÉS À FAIBLE TENEUR EN ACIDE LINOLÉNIQUE), SOYA (INCLUANT LES VARIÉTÉS DÉNOMMÉES « STS »), LUZERNE DE SEMENCE, LENTILLES, POIS (DE GRANDE CULTURE ET DE CONSERVE) ET LÉGUMINEUSES DE SEMIS DESTINÉES À LA PRODUCTION DE GRAINES; DANS L'OUEST DU CANADA SUR LA MOUTARDE ORIENTALE TYPES CONDIMENTAIRE ET À GRAINE OLÉAGINEUSE;

Appliquer la quantité indiquée de L'Herbicide Yuma avec CANPLUS⁺ 411 ou MERGE* à raison de 5 à 10 litres pour 1 000 litres de solution de pulvérisation ou SURE-MIX^{mc} à raison de 0,5% (0,5 litres par 100 litres de solution de pulvérisation aux stades de croissance spécifiés ci-dessous pour les graminées cibles):

TAUX D'APPLICATION (TERRESTRE OU AÉRIEN):

	<u>Mauvaises herbes supprimées:</u>	<u>Stade de croissance au moment de l'application:</u>
0,38 L/ha	Sétaire verte	2 ^e feuille-début du tallage
	Orge spontanée	2 ^e feuille-début du tallage
	Maïs spontané	2 ^e -6 ^e feuille
	Avoine spontanée	† 2 ^e feuille-début du tallage
	Blé spontané	2 ^e feuille-début du tallage
	Folle avoine	1 ^{re} -5 ^e feuille, sans talles

	<u>Mauvaises herbes supprimées:</u>	<u>Stade de croissance au moment de l'application:</u>
	Les espèces supprimées par 0,38 L/ha, plus:	
0,5 L/ha	Pied-de-coq Folle avoine Panic d'automne Panic capillaire avancé Millet commun Sétaire glauque	2 ^e feuille - début du tallage † 1 ^{re} -5 ^e feuille-début du tallage (jusqu'à 2 talles) 2 ^e feuille - début du tallage 2 ^e feuille - début du tallage 2 ^e feuille - début du tallage 2 ^e feuille - début du tallage
0,5 L/ha	<u>Mauvaises herbes réprimées:</u> Chiendent	<u>Stade de croissance au moment de l'application:</u> 2 ^e -6 ^e feuille
0,75 L/ha	<u>Mauvaises herbes supprimées:</u> Les espèces énumérées ci-dessus plus: Chiendent	<u>Stade de croissance au moment de l'application:</u> 2 ^e -6 ^e feuille

† On obtiendra les meilleurs résultats avec l'avoine spontanée/la folle avoine si on effectue l'application avant le début du tallage.

Employer le taux le plus élevé de CANPLUS[†] 411 ou de MERGE* lorsque la folle avoine et le chiendent sont les mauvaises herbes principalement visées ou lorsque les conditions de croissance ne sont pas favorables.

Si l'on utilise un herbicide pour les mauvaises herbes à feuilles larges autre que ceux destinés à être mélangés en réservoir avec l'Herbicide YUMA, attendre au moins 24 heures après l'application de L'Herbicide Yuma avant de pulvériser l'herbicide pour mauvaises herbes à feuilles larges ou, inversement, attendre 7 jours après l'application de l'herbicide pour mauvaises herbes à feuilles larges avant d'utiliser L'Herbicide Yuma.

APPLICATION EN POSTLEVÉE - LES POIS CHICHES

Pour supprimer les graminées nuisibles indiquées sur l'étiquette, appliquer L'Herbicide Yuma en postlevée et par pulvérisation sur les graminées nuisibles sorties de terre à raison de 0,38 L/ha à 0,75 L/ha avec un agent tensio-actif recommandé (MERGE* ou SURE-MIX^{md}) à raison de 5 litres par 1 000 litres de solution (0,5% v/v).

Appliquer uniquement par méthode terrestre. Utiliser au moins 100 litres d'eau par hectare.

Ne pas appliquer L'Herbicide Yuma moins de 85 jours avant la récolte.

Se référer aux sections pertinentes de l'étiquette et de la brochure de L'Herbicide Yuma pour obtenir des renseignements sur les directives complètes d'application et de mélange ainsi que les précautions relatives à l'utilisation.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR AVEC DES HERBICIDES POUR MAUVAISES HERBES À FEUILLES LARGES

MOUTARDE ORIENTALE (TYPES CONDIMENTAIRE ET À GRAINE OLÉAGINEUSE) DANS L'OUEST DU CANADA

Pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées dans la moutarde orientale (types condimentaire et à graine oléagineuse), mélanger en réservoir l'Herbicide MUSTER^{md} Toss-N-Go^{md} et L'Herbicide Yuma. Utiliser l'Herbicide MUSTER^{md} Toss-N-Go^{md} à raison de 20 grammes par hectare avec L'Herbicide Yuma à raison de 0,38 - 0,5 litre par hectare plus MERGE* à raison de 5 à 10 litres par 1000 litres de solution de pulvérisation ou SURE-MIX^{mc} à 0,5% (à raison de 0,5 litre pour 100 litres de solution de pulvérisation). Se référer à la section DIRECTIVES DE MÉLANGE de cette étiquette pour des indications détaillées sur le mélange des produits.

Il n'est pas nécessaire d'ajouter un agent tensioactif supplémentaire si l'on utilise MERGE^{*}, ou SURE-MIX^{mc}. Pour obtenir les meilleurs résultats, se conformer aux restrictions relatives au moment de l'application ainsi qu'aux recommandations spécifiques sur la suppression des mauvaises herbes figurant sur l'étiquette de chaque produit. Après l'application, suivre les directives concernant le nettoyage du pulvérisateur sur l'étiquette de l'Herbicide MUSTER^{md} Toss-N-Go^{md}. Consulter l'étiquette de l'Herbicide MUSTER^{md} Toss-N-Go^{md} pour connaître les taux d'application, les espèces supprimées et les restrictions d'emploi propres à cet herbicide.

NOTE : Lorsque mélangé en réservoir avec L'Herbicide Yuma avec SURE-MIX^{mc} ou l'adjuvant MERGE^{*}, l'Herbicide MUSTER^{md} Toss-N-Go^{md} supprime le tabouret des champs au taux de 20 grammes par hectare

COLZA CANOLA

Ne pas appliquer par voie aérienne.

Pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées dans le colza canola, mélanger en réservoir l'Herbicide MUSTER^{md} et L'Herbicide Yuma. Utiliser l'Herbicide MUSTER^{md} à raison de 20 ou 30 grammes par hectare avec L'Herbicide Yuma à raison de 0,38 - 0,5 litre par hectare plus CANPLUS⁴¹¹ ou MERGE^{*} dans une proportion de 5 à 10 litres pour 1000 litres de solution de pulvérisation ou SURE-MIX^{mc} à raison de 0,5% (0,5 litre pour 100 litres de solution de pulvérisation). Se référer à la section DIRECTIVES DE MÉLANGE de cette étiquette pour avoir des indications détaillées sur le mélange des produits.

Il n'est pas nécessaire d'ajouter un agent tensioactif si l'on utilise CANPLUS⁴¹¹, MERGE^{*}, ou SURE-MIX^{mc}. Pour obtenir les meilleurs résultats, se conformer aux restrictions relatives au moment de l'application ainsi qu'aux recommandations spécifiques sur la suppression des mauvaises herbes figurant sur l'étiquette de chaque produit. Après l'application, suivre les directives concernant le nettoyage du pulvérisateur sur l'étiquette de l'Herbicide MUSTER^{md}. Consulter l'étiquette de l'Herbicide MUSTER^{md} pour connaître les taux d'application, les mauvaises herbes supprimées et les restrictions d'emploi propres à cet herbicide.

NOTE : Lorsque mélangé en réservoir avec l'Herbicide YUMA avec SURE-MIX^{mc} ou MERGE^{*}, l'Herbicide MUSTER^{md} supprime le tabouret des champs au taux de 20 grammes par hectare

SOYA

L'Herbicide Yuma + l'Herbicide CLASSIC^{md} :

Ne pas appliquer par voie aérienne.

Pour supprimer les graminées annuelles nuisibles, la petite herbe à poux, l'amarante à racine rouge et l'abutilon, mélanger en réservoir L'Herbicide Yuma avec l'Herbicide CLASSIC^{md}. Utiliser L'Herbicide Yuma à raison de 0,38 à 0,63 litre par hectare et l'Herbicide CLASSIC^{md} à raison de 36 grammes par hectare. Ajouter CANPLUS⁴¹¹ à raison de 1,0 % (1 litre par 100 litres de solution de pulvérisation) ou SURE-MIX^{mc} à raison de 0,5% v/v (0,5 litre par 100 litres de solution de pulvérisation).

Utiliser L'Herbicide Yuma au taux de 0,5 litre par hectare lorsque le chiendent et la sétaire glauque sont présents dans le champ. Le fait de mélanger en réservoir l'Herbicide CLASSIC^{md} avec L'Herbicide Yuma peut diminuer l'efficacité du traitement à l'égard de ces deux graminées. Pour une meilleure suppression de la sétaire glauque, utiliser L'Herbicide Yuma au taux de 0,63 litre par hectare.

Pour appliquer le produit au stade foliaire optimal des mauvaises herbes à feuilles larges, consulter l'étiquette de l'Herbicide CLASSIC^{md}. Si le stade foliaire des graminées nuisibles et des mauvaises herbes à feuilles larges ne coïncide pas, appliquer séparément l'herbicide pour graminées nuisibles et celui pour mauvaises herbes à feuilles larges afin d'assurer une suppression efficace.

Consulter l'étiquette de l'Herbicide CLASSIC^{md} pour obtenir des renseignements généraux et connaître les précautions d'emploi.

L'Herbicide Yuma + l'Herbicide PINNACLE^{md} + l'Herbicide BASAGRAN FORTE^{*} :

Ne pas appliquer par voie aérienne.

Pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les graminées annuelles nuisibles, mélanger en réservoir les L'Herbicide Yuma, l'Herbicide PINNACLE^{md} et l'Herbicide BASAGRAN FORTE^{*}. Utiliser L'Herbicide Yuma à raison de 0,63 litre par hectare avec l'Herbicide PINNACLE^{md} à raison de 5,5 à 8 grammes par hectare plus l'Herbicide BASAGRAN FORTE^{*} à raison de 1,75 à 2,25 litres par hectare. Ajouter CANPLUS^{*} 411 à raison de 5 à 10 litres par 1 000 litres de solution de pulvérisation ou SURE-MIX^{mc} à raison de 0,5% (0,5 litre pour 100 litres de solution de pulvérisation). Se référer à l'étiquette de l'Herbicide PINNACLE^{md} et de l'Herbicide BASAGRAN FORTE^{*} concernant les doses précises à utiliser pour les mauvaises herbes à feuilles larges présentes dans les cultures. Les mauvaises herbes supprimées au moyen de 0,63 L/ha de L'Herbicide Yuma dans ce mélange en réservoir sont supprimées au moyen de 0,5 L/ha de L'Herbicide Yuma lorsque le produit est utilisé seul, comme l'indique l'étiquette du produit. L'augmentation de la dose de L'Herbicide Yuma dans ce mélange en réservoir est nécessaire pour assurer une suppression uniforme des graminées nuisibles.

Pour appliquer le produit au stade foliaire optimal des mauvaises herbes à feuilles larges, consulter l'étiquette de l'Herbicide PINNACLE^{md} et de l'Herbicide BASAGRAN FORTE^{*}. Si le stade foliaire des graminées nuisibles et des mauvaises herbes à feuilles larges ne coïncide pas, appliquer séparément l'herbicide pour graminées nuisibles et celui pour mauvaises herbes à feuilles larges afin d'assurer une suppression efficace. Ne pas les appliquer avant que la culture n'atteigne le stade de développement complet de la première à la deuxième feuille trifoliolée.

Utiliser la dose supérieure de CANPLUS^{*} 411 lorsque les conditions ne se prêtent pas à la bonne croissance de la culture. NE PAS EXPOSER AU GEL.

Consulter l'étiquette de l'Herbicide PINNACLE^{md} et de l'Herbicide BASAGRAN FORTE^{*} pour obtenir des renseignements généraux et connaître les précautions d'emploi.

L'Herbicide Yuma + l'Herbicide PINNACLE^{md}:

Ne pas appliquer par voie aérienne.

Pour supprimer les graminées annuelles nuisibles et certaines mauvaises herbes à feuilles larges, mélanger en réservoir L'Herbicide Yuma et l'Herbicide PINNACLE^{md}. Utiliser L'Herbicide Yuma à raison de 0,5 litre par hectare avec l'Herbicide PINNACLE^{md} à raison de 5,5 à 8 grammes par hectare. Ajouter CANPLUS^{*} 411 à raison de 5 à 10 litres par 1 000 litres de solution de pulvérisation ou SURE-MIX^{mc} à raison de 0,5% (0,5 litre pour 100 litres de solution de pulvérisation). Consulter l'étiquette de l'Herbicide PINNACLE^{md} concernant les doses précises à utiliser pour les mauvaises herbes à feuilles larges présentes dans les cultures.

Consulter la présente étiquette concernant le moment approprié de l'application du produit sur les graminées nuisibles. Pour appliquer le produit au stade foliaire optimal des mauvaises herbes à feuilles larges, consulter l'étiquette de l'Herbicide PINNACLE^{md}. Si le stade foliaire des graminées nuisibles et des mauvaises herbes à feuilles larges ne coïncide pas, appliquer séparément l'herbicide pour graminées nuisibles et celui pour mauvaises herbes à feuilles larges afin d'assurer une suppression efficace. Ne pas appliquer les herbicides avant que la culture n'atteigne le stade de développement complet de la première à la deuxième feuille trifoliolée.

L'abutilon peut n'être pas complètement supprimé si l'on applique les deux herbicides mélangés en réservoir une seule fois. Pour assurer des résultats optimaux, appliquer séparément L'Herbicide Yuma et l'Herbicide PINNACLE^{md}.

Utiliser la dose supérieure de CANPLUS^{*} 411 lorsque les conditions ne se prêtent pas à la bonne croissance de la culture. NE PAS EXPOSER AU GEL.

Consulter l'étiquette de l'Herbicide PINNACLE^{md} pour connaître les précautions d'emploi, les mauvaises herbes supprimées et les autres restrictions relatives à l'utilisation du produit.

L'Herbicide Yuma + l'Herbicide RELIANCE^{mc} STS^{mc} en pochettes Toss-N-Go^{md}:

Ne pas appliquer par voie aérienne.

Pour supprimer les graminées annuelles nuisibles et les mauvaises herbes à feuilles larges dans les variétés de soya tolérant la sulfonylurée (variétés dénommées « STS »), mélanger en réservoir L'Herbicide Yuma avec l'Herbicide RELIANCE^{mc} STS^{mc} en pochettes Toss-N-Go^{md}. Utiliser L'Herbicide Yuma à raison de 0,38 à 0,63 litre par hectare et l'Herbicide RELIANCE^{mc} STS^{mc} en pochettes Toss-N-Go^{md} à raison de 42,8 grammes par hectare. Ajouter CANPLUS^{*} 411 à raison de 1 % (1 litre par 100 litres de solution de pulvérisation) ou SURE-MIX^{mc} à raison de 0,5% (0,5 litre par 100 litres de solution de pulvérisation).

Utiliser L'Herbicide Yuma au taux de 0,5 litre par hectare lorsque le chiendent et la sétaire glauque sont présents dans le champ. Le fait de mélanger en réservoir l'Herbicide RELIANCE^{mc} STS^{mc} en pochettes Toss-N-Go^{md} avec L'Herbicide Yuma peut diminuer l'efficacité du traitement à l'égard de ces deux graminées. Utiliser L'Herbicide Yuma au taux de 0,63 litre par hectare pour une meilleure suppression de la sétaire glauque.

Pour appliquer le produit au stade foliaire optimal des mauvaises herbes à feuilles larges, consulter l'étiquette de l'Herbicide RELIANCE^{mc} STS^{mc} en pochettes Toss-N-Go^{md}. Si le stade foliaire des graminées nuisibles et des mauvaises herbes à feuilles larges ne coïncide pas, appliquer séparément l'herbicide pour graminées nuisibles et celui pour mauvaises herbes à feuilles larges afin d'assurer une suppression efficace.

Consulter l'étiquette de l'Herbicide RELIANCE^{mc} STS^{mc} en pochettes Toss-N-Go^{md} pour obtenir des renseignements généraux et connaître les précautions d'emploi.

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Nissan Chemical Industries, Ltd. et est homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Nissan Chemical Industries, Ltd. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous. En foi de quoi l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Nissan Chemical Industries, Ltd. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.

EN VENTE POUR UTILISATION SUR LES LÉGUMINEUSES DE SEMIS DESTINÉES À LA PRODUCTION DE GRAINES SEULEMENT:

Pour le lotier corniculé, le trèfle d'alsike, le trèfle rouge, le trèfle blanc, le mélilot et le sainfoin, effectuer une application en postlevée et à la volée de:

L'Herbicide Yuma	à raison de 0,5 - 0,75 litres/hectare
Plus	
CANPLUS [*] 411	à raison de 5 - 10 litres par 1 000 litres de solution de pulvérisation
Ou	
SURE-MIX ^{mc}	à raison de 0,5% (0,5 litres par 100 litres de solution de pulvérisation)

Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour le pâturage ou le fourrage au cours de l'année du traitement.

Se référer au tableau des mauvaises herbes supprimées figurant dans la section « MODE D'EMPLOI » de la présente étiquette pour connaître les taux d'application permettant de supprimer le chiendent et les graminées annuelles nuisibles. L'herbicide doit être appliqué sur les espèces mentionnées ci-dessus avant que le couvert végétal de la culture ne se referme.

N'effectuer qu'une seule application par saison de croissance. Appliquer le mélange à pulvériser uniquement à l'aide de matériel terrestre. Utiliser un pulvérisateur correctement étalonné qui assurera la couverture complète des mauvaises herbes cibles. Appliquer un volume total d'au moins 100 litres/hectare.

EN VENTE POUR UTILISATION SUR LA FÊTUQUE ROUGE TRAÇANTE ÉTABLIE DESTINÉE À LA PRODUCTION DE GRAINES:

Pour la suppression en postlevée des mauvaises herbes à feuilles larges et des graminées nuisibles:

L'Herbicide Yuma	à raison de 0,5 - 0,75 litres/hectare
Plus	
Herbicide ALLY ^{md}	à raison de 7,5 grammes/hectare
Plus	
SURE-MIX ^{mc}	à raison de 5 litres par 1 000 litres de solution de pulvérisation
Ou	
CANPLUS ^r 411	à raison de 5 - 10 litres par 1 000 litres de solution de pulvérisation

Ce mélange en réservoir supprime toutes les mauvaises herbes énumérées dans la présente étiquette ainsi que l'étiquette de l'Herbicide ALLY^{md}.

Appliquer le mélange en réservoir des L'Herbicide Yuma + ALLY^{md} en postlevée sur la première zone d'infestation, alors que la fêtuque rouge traçante établie se trouve entre les stades de la 2^e feuille et de la feuille étandard. Appliquer avant que le couvert végétal de la culture devienne assez dense pour empêcher l'herbicide de bien couvrir les mauvaises herbes cibles.

Appliquer uniquement à l'aide de matériel terrestre. N'effectuer qu'une seule application par saison de croissance.

Se référer aux autres sections de cette étiquette ainsi qu'à l'étiquette de l'Herbicide ALLY^{md} pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'application du produit et les précautions d'emploi.

EN VENTE POUR UTILISATION SUR LA FÊTUQUE ROUGE TRAÇANTE DE SEMIS OU ÉTABLIE DESTINÉE À LA PRODUCTION DE GRAINES SEULEMENT:

Pour supprimer le chiendent et les graminées nuisibles annuelles, effectuer une application en postlevée et à la volée de:

L'Herbicide Yuma	à raison de 0,5 - 0,75 litres/hectare
Plus	
CANPLUS ^r 411	à raison de 5 - 10 litres par 1 000 litres de solution de pulvérisation
Ou	
HI-MIX ^{md}	à raison de 5 - 10 litres par 1 000 litres de solution de pulvérisation
Ou	
SURE-MIX ^{mc}	à raison de 0,5 % (0,5 litre par 100 litres de solution de pulvérisation)

NE PAS laisser paître le bétail dans les champs traités ni couper les plants traités de fêtuque rouge établie pour le fourrage au cours de l'année du traitement.

Appliquer lorsque le chiendent se trouve entre les stades de la 2^e et de la 6^e feuille et que les graminées annuelles nuisibles se trouvent entre le stade de la 2^e feuille et le début du tallage. Le mélange doit être appliqué sur l'espèce mentionnée ci-dessus avant que le couvert végétal de la culture ne se referme. Se référer aux autres sections de cette étiquette pour obtenir la liste des graminées nuisibles supprimées ainsi que les taux d'application de L'Herbicide Yuma recommandés en fonction du stade foliaire du chiendent ou des espèces de graminées annuelles présentes.

N'effectuer qu'une seule application par saison de croissance. Appliquer le mélange à pulvériser uniquement à l'aide de matériel terrestre. Utiliser un pulvérisateur correctement étalonné qui assurera la couverture complète des mauvaises herbes cibles. Appliquer un volume total d'au moins 100 litres/hectare.

EN VENTE POUR UTILISATION SUR LES HARICOTS MANGE-TOUT

Pour supprimer les graminées annuelles nuisibles:

L'Herbicide Yuma	à raison de 0,38 – 0,75 litre/hectare
Plus	
CANPLUS [™] 411 ou MERGE [™]	à raison de 5 - 10 litres par 1 000 litres de solution de pulvérisation
Ou	
SURE-MIX ^{mc}	à raison de 0,5% (0,5 litre par 100 litres de solution de pulvérisation)

N'effectuer qu'une seule application par saison de croissance. Appliquer jusqu'au stade de la 3^{ème} feuille de chiendent et lorsque les graminées annuelles nuisibles se trouvent entre les stades de la 2^{ème} et la 5^{ème} feuille.

L'Herbicide Yuma ne doit pas être appliqué dans les 30 jours précédant la récolte.

Appliquer uniquement à l'aide de matériel terrestre.

EN VENTE POUR UTILISATION SUR LA BETTERAVE À SUCRE AU CANADA:

Appliquer L'Herbicide Yuma en postlevée et par pulvérisation à la volée sur les petites graminées nuisibles sorties de terre et qui se trouvent entre le stade de la 2^e feuille et le début du tallage. L'application doit être effectuée avant que le couvert végétal de la culture ne se referme, afin que l'herbicide puisse bien couvrir les mauvaises herbes cibles.

Pour supprimer les graminées annuelles nuisibles et les céréales spontanées, appliquer:

L'Herbicide Yuma	à raison de 0,38 litre/hectare
Plus	
SURE-MIX ^{mc}	à raison de 5 litres par 1 000 litres de solution de pulvérisation
Ou	
CANPLUS [™] 411	à raison de 5-10 litres par 1 000 litres de solution de pulvérisation

En cas de nouvelle infestation par les graminées annuelles ou les céréales spontanées, effectuer une seconde application (séquentielle) de L'Herbicide Yuma à raison de 0,38 litre/hectare plus l'adjuvant recommandé.

Pour supprimer les graminées annuelles nuisibles, les céréales spontanées et le chiendent, appliquer L'Herbicide Yuma à raison de 0,75 litre/hectare plus l'adjuvant recommandé.

Ne pas dépasser un taux d'application saisonnier et cumulatif de 0,75 litre/hectare de L'Herbicide Yuma par année.

Appliquer uniquement à l'aide de matériel terrestre. Utiliser un pulvérisateur correctement étalonné qui assurera la couverture complète des mauvaises herbes cibles. Ne pas appliquer sur la betterave à sucre moins de 60 à 80 jours avant la récolte.

Pour obtenir la liste complète des mauvaises herbes graminées cibles de même que des renseignements supplémentaires sur l'application du produit et les précautions d'emploi, prière de se référer aux autres sections de la présente étiquette.

EN VENTE POUR UTILISATION SUR TOUS LES HARICOTS SECS COMMUNS DE L'ESPÈCE PHASEOLUS VULGARIS QUI INCLUT MAIS N'EST PAS LIMITÉ À TOUS LES TYPES D'HARICOTS SECS COMMUNS INDIQUÉS SUR CETTE ÉTIQUETTE.

Pour la suppression des mauvaises herbes graminées nuisibles indiquées sur l'étiquette ainsi que les céréales spontanées, le maïs, et le chiendent, faire une seule application de L'Herbicide Yuma en postlevée et par pulvérisation à raison de 0,38 L/ha à 0,75 L/ha avec un agent tensio-actif recommandé

(MERGE* ou SURE-MIXmd) à raison de 5 litres par 1 000 litres de solution de pulvérisation (0,5% v/v). Se référer à la section de l'étiquette et de la brochure intitulée «DIRECTIVES DE MÉLANGE ».

La tolérance des variétés d'haricots secs communs aux herbicides, y compris L'Herbicide Yuma, peut être variable. La tolérance des variétés d'haricots secs indiquées sur cette étiquette a été confirmée lorsque L'Herbicide Yuma est appliqué tel qu'indiqué. Étant donné que toutes les variétés d'haricots secs n'ont pas été vérifiées pour la tolérance envers L'Herbicide Yuma, le premier usage de L'Herbicide Yuma devrait se faire sur une petite section de chaque variété pour confirmer la tolérance avant l'utilisation comme pratique régulière sur toute la culture. S'enquérir auprès de votre fournisseur de semences pour plus de détails sur la tolérance de variétés spécifiques d'haricots secs communs envers L'Herbicide Yuma.

Ne pas appliquer moins de 30 jours avant la récolte.

Se référer aux sections pertinentes de l'étiquette et de la brochure de L'Herbicide Yuma pour obtenir la liste complète des mauvaises herbes graminées, leurs stades de suppression, ainsi que pour des directives supplémentaires sur l'application, le mélange ou les précautions relatives à l'utilisation.

EN VENTE POUR L'UTILISATION DANS L'OUEST DU CANADA SUR LE HARICOT PINTO, LE PETIT HARICOT ROND BLANC, LE HARICOT GREAT NORTHERN, LE HARICOT ROSE ET LE PETIT HARICOT ROUGE

Pour supprimer les graminées nuisibles indiquées sur l'étiquette, faire une seule application de L'Herbicide Yuma en postlevée et par pulvérisation sur les graminées nuisibles sorties de terre à raison de 0,38 L/ha à 0,75 L/ha avec un agent tensioactif recommandé (MERGE* ou SURE-MIX^{mc}) à raison de 5 litres par 1 000 litres de solution (0,5% v/v). Se référer à la section de l'étiquette et de la brochure intitulée «DIRECTIVES DE MÉLANGE».

Appliquer uniquement à l'aide de matériel terrestre. Utiliser au moins 100 litres d'eau par hectare.

Ne pas appliquer L'Herbicide Yuma moins de 30 jours avant la récolte.

Se référer aux sections pertinentes de la brochure de L'Herbicide Yuma pour obtenir la liste complète de mauvaises herbes graminées, leur stade de suppression, ainsi que des renseignements sur les directives complètes d'application et de mélange ainsi que les précautions relatives à l'utilisation.

EN VENTE POUR L'UTILISATION DANS LE SUD DE L'ONTARIO SUR LA FÈVE BLANCHE, LE PETIT HARICOT ROND BLANC, LES HARICOTS ROGNONS ROUGES ET BLANCS, LES HARICOTS NOIRS, CANNEBERGE, LE HARICOT DE LIMA, LE HARICOT MUNGO ET LE HARICOT ADZUKI, LES HARICOTS DOLIQUES À L'OEIL BRUN ET À L'OEIL JAUNE ET LE HARICOT OTEBO

Pour supprimer les graminées nuisibles indiquées sur l'étiquette, les céréales spontanées, le maïs, et le chiendent, faire une seule application de L'Herbicide Yuma en postlevée à raison de 0,375 L/ha à 0,75 L/ha avec un agent tensioactif recommandé (CANPLUS* 411 ou MERGE* ou SURE-MIX^{mc}) à raison de 5 litres par 1 000 litres de solution (0,5% v/v). Se référer à la section de l'étiquette et de la brochure intitulée «DIRECTIVES DE MÉLANGE».

Appliquer lorsque les graminées annuelles nuisibles se trouvent entre les stades de la 2^e et la 5^e feuille.

Appliquer uniquement à l'aide de matériel terrestre.

Ne pas appliquer moins de 30 jours avant la récolte.

Se référer aux sections pertinentes de la brochure de L'Herbicide Yuma pour obtenir la liste complète de mauvaises herbes graminées, leur stade de suppression, ainsi que des renseignements sur les directives complètes d'application et de mélange ainsi que les précautions relatives à l'utilisation.

MÉLANGE EN RÉSERVOIR DANS L'OUEST DU CANADA:

EN VENTE POUR L'UTILISATION SUR LE HARICOT PINTO, LE HARICOT ROSE, LE HARICOT GREAT NORTHERN ET LE PETIT HARICOT ROUGE DANS L'OUEST DU CANADA

Pour la suppression des céréales spontanées, de la folle avoine et des mauvaises herbes à feuilles larges indiquées sur l'étiquette de l'herbicide Basagran*, utiliser un mélange en réservoir en post-levée (au stade de la première à la troisième trifolée) avec L'Herbicide Yuma à raison de 0,63 L/ha plus l'herbicide Basagran* à raison de 1,75 à 2,25 L/ha.

Ajouter un agent tensio-actif recommandé (SURE-MIX^{md}) à raison de 5 litres par 1 000 litres de solution de pulvérisation (0,5% v/v). Se référer à la section de l'étiquette et de la brochure intitulée «DIRECTIVES DE MÉLANGE ».

Ne pas appliquer moins de 65 jours avant la récolte. Ne faire qu'une seule application par saison de croissance.

Se référer aux sections pertinentes de l'étiquette et de la brochure de L'Herbicide Yuma et de l'herbicide Basagran* pour obtenir la liste complète des mauvaises herbes graminées, leurs stades de suppression, ainsi que pour des directives supplémentaires sur l'application, le mélange ou les précautions relatives à l'utilisation.

EN VENTE POUR L'UTILISATION EN ONTARIO ET AU QUÉBEC SUR LE RUTABAGA

Pour supprimer les graminées nuisibles indiquées sur l'étiquette, le maïs, et le chiendent, faire une seule application de L'Herbicide Yuma en postlevée à raison de 0,375 L/ha à 0,75 L/ha avec un agent tensioactif recommandé (CANPLUS* 411 ou MERGE* ou SURE-MIX^{mc}) à raison de 5 litres par 1 000 litres de solution (0,5% v/v). Se référer à la section de l'étiquette et de la brochure intitulée «DIRECTIVES DE MÉLANGE ».

Appliquer lorsque les graminées annuelles nuisibles se trouvent entre les stades de la 2^e et la 5^e feuille.

Appliquer uniquement à l'aide de matériel terrestre.

Ne pas appliquer moins de 30 jours avant la récolte.

Se référer aux sections pertinentes de l'étiquette et de la brochure de L'Herbicide Yuma pour obtenir la liste complète de mauvaises herbes graminées, leur stade de suppression, ainsi que des renseignements sur les directives complètes d'application et de mélange ainsi que les précautions relatives à l'utilisation.

EN VENTE POUR L'UTILISATION EN ONTARIO SUR LE CHANVRE INDUSTRIEL DESTINÉ À LA PRODUCTION DE FIBRES SEULEMENT

Pour la suppression des mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette, faire une seule application de L'Herbicide Yuma en postlevée à raison de 0,38 L/ha à 0,75 L/ha avec l'agent tensio-actif CANPLUS* 411 à raison de 10 litres par 1 000 litres de solution (1,0 % v/v). Se référer à la section de l'étiquette et de la brochure intitulée «DIRECTIVES DE MÉLANGE ».

Faire une application par année quand la culture est au stade de la 2^e à la 6^e feuille (6 à 25 cm de hauteur).

Appliquer uniquement à l'aide de matériel terrestre.

Utiliser au moins 100 litres d'eau par hectare et une pression de pulvérisation de 210 à 275 kPa.

Se référer aux sections pertinentes de la brochure de L'Herbicide Yuma pour obtenir la liste complète de mauvaises herbes graminées, leur stade de suppression, ainsi que des renseignements sur les directives complètes d'application et de mélange ainsi que les précautions relatives à l'utilisation.

EN VENTE POUR L'UTILISATION EN ONTARIO SUR LE SOYA SEULEMENT

Pour la suppression du Cenchrus à épines longues, faire une seule application de L'Herbicide Yuma en postlevée et par pulvérisation à raison de 0,38 L/ha (36 g m.a./ha) à partir du stade de la 2^e jusqu'au stade du tallage du Cenchrus à épines longues. L'Herbicide Yuma doit être utilisé avec un agent tensio-actif tel que CANPLUS[®] 411 à raison de 5 à 10 litres par 1 000 litres de solution (0,5-1,0 % v/v) ou SURE-MIX^{mc} à raison de 5 litres par 1 000 litres de solution de pulvérisation (0,5 % v/v). Se référer à la section de l'étiquette et de la brochure intitulée «DIRECTIVES DE MÉLANGE ».

Ne pas appliquer sur le soya moins de 80 jours avant la récolte. Appliquer par voie terrestre seulement.

Se référer aux sections pertinentes de la brochure de L'Herbicide Yuma pour obtenir la liste complète de mauvaises herbes graminées, leur stade de suppression, ainsi que des renseignements sur les directives complètes d'application et de mélange ainsi que les précautions relatives à l'utilisation

PRÉPARATION DU MATÉRIEL DE PULVÉRISATION:

APPLICATION TERRESTRE:

ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION - VOLUME D'APPLICATION

Appliquer la solution de pulvérisation uniquement avec du matériel terrestre. Utiliser un pulvérisateur correctement étalonné qui pourra assurer une bonne répartition de l'herbicide sur les mauvaises herbes. Le volume total de solution appliquée doit être d'au moins 100 litres par hectare. Se servir de buses à jet plat. **NE PAS UTILISER DE BUSES À MIROIR.**

Employer des tamis de 50 mailles ou moins. On recommande de pulvériser le produit à une pression variant entre 210 et 275 kPa. En présence de populations de mauvaises herbes particulièrement denses, augmenter le volume total de solution jusqu'à 400 litres par hectare.

Éviter les chevauchements. Fermer la rampe de pulvérisation au moment du démarrage et lorsqu'on tourne, ralentit ou arrête afin d'éviter toute application excessive du produit.

Utiliser la solution de pulvérisation de L'Herbicide Yuma dans les 24 heures suivant sa préparation, car le produit risque de se dégrader si l'on attend plus longtemps. Chaque fois qu'on laisse reposer le mélange dans le réservoir, bien l'agiter avant de l'utiliser de nouveau.

Ne pas appliquer le produit dans le cas où les conditions environnementales telles que la vitesse du vent, la température, l'humidité relative, etc., causeraient une dérive du brouillard de pulvérisation.

Ne pas appliquer non plus sur des terrains où il y aurait un risque d'écoulement du produit vers les systèmes aquatiques.

NOTE:

Il importe de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter que le brouillard de pulvérisation ne retombe sur des plantes utiles ou des terres cultivées ne devant pas être traitées.

APPLICATION AÉRIENNE: (SEULEMENT POUR L'Herbicide Yuma UTILISÉ SEUL)

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement. Ne pas utiliser des personnes pour faire la signalisation au sol.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-892-1215. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 25 litres par hectare.

Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation maximal de 50 litres par hectare.

DIRECTIVES DE MÉLANGE:

1. Nettoyer à fond le réservoir du pulvérisateur avant de procéder au mélange.
2. Remplir le réservoir à moitié avec de l'eau TOUT EN FAISANT FONCTIONNER L'AGITATEUR.
3. Si l'on mélange L'Herbicide Yuma avec un autre herbicide, ajouter les ingrédients dans l'ordre suivant:
 - a) l'Herbicide MUSTER^{md} ou l'Herbicide PINNACLE^{md}, l'Herbicide CLASSIC^{md} ou l'Herbicide RELIANCE^{mc} STS^{mc}
 - b) l'Herbicide BASAGRAN* FORTE
 - c) L'Herbicide Yuma
 - d) Ajouter lentement CANPLUS* 411, MERGE* ou SURE-MIX^{mc}.

S'assurer que l'herbicide est bien mélangé avant de passer à l'étape suivante.

4. Ajouter le reste de l'eau nécessaire à la préparation et bien mélanger avant d'appliquer la solution sur la culture.

Lors des préparations subséquentes, s'assurer que la quantité de solution restant dans le réservoir provenant de l'application précédente est inférieure à 10 % du volume de la solution à préparer.

Ne pas mélanger, procéder au chargement du produit ou nettoyer le matériel de pulvérisation dans un endroit où il y aurait risque de contamination de puits ou de systèmes aquatiques.

NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR:

Nettoyer à fond le matériel de pulvérisation immédiatement après le traitement afin d'éliminer toute trace de L'Herbicide Yuma. Rincer plusieurs fois le réservoir, la pompe, les tuyaux flexibles et la rampe après avoir enlevé les buses et les tamis (pour les nettoyer à part). Si l'on néglige de nettoyer scrupuleusement l'outillage après l'utilisation, les cultures céréalières qui seront traitées par la suite au moyen du même matériel risquent d'être endommagées.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR L'UTILISATION DU PRODUIT:

- Ne pas appliquer l'herbicide sur le soya moins de 80 jours avant la récolte.
- Ne pas appliquer l'herbicide sur le colza canola moins de 64 jours avant la récolte.
- Ne pas appliquer l'herbicide sur le lin moins de 82 jours avant la récolte.
- Ne pas appliquer l'herbicide sur les lentilles ou les pois (de grande culture ou de conserve) moins de 65 jours avant la récolte.
- Ne pas appliquer L'Herbicide Yuma sur les cultures éprouvées par des conditions rigoureuses comme la sécheresse, un sol peu fertile ou un temps froid, car la suppression risque ainsi d'être moins efficace.
- Ne pas appliquer L'Herbicide Yuma sur les cultures éprouvées par des conditions rigoureuses comme la sécheresse, un sol peu fertile, salin ou saturé d'eau (sol ayant atteint ou presque la capacité de rétention d'eau), la maladie ou l'attaque d'insectes, car cela risque de les endommager.
- La sécheresse, la maladie ou l'attaque d'insectes survenant après l'application de l'herbicide peuvent également endommager les cultures.
- L'efficacité de L'Herbicide Yuma peut être réduite s'il pleut moins d'une heure après l'application.
- Éviter que le brouillard de pulvérisation ne soit dévié vers d'autres cultures ou des zones ne devant pas être traitées. Les céréales comme le maïs et le blé sont très sensibles à L'Herbicide Yuma.
- Ne pas mélanger en réservoir L'Herbicide Yuma avec d'autres pesticides, des engrais ou des additifs quelconques, sauf suivant les indications de l'étiquette.
- Ne pas contaminer l'eau d'irrigation.

ATTENTION:

Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour le pâturage ou comme fourrage; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour appuyer un tel usage.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à : www.croplife.ca.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:

Gestion de la résistance à L'Herbicide Yuma, herbicide du groupe 1. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à L'Herbicide Yuma et à d'autres herbicides du groupe 1. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- ◆ Dans la mesure du possible, alterner L'Herbicide Yuma ou les herbicides du même groupe 1 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- ◆ Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- ◆ Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres

méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.

- ◆ Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- ◆ Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- ◆ Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- ◆ Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au représentant local de Nissan ou composer le numéro sans frais de Nissan 1-800-982-1215.

ENTREPOSAGE:

Entreposer le produit dans son contenant d'origine uniquement, à l'écart des engrais, des semences, de la nourriture pour humains ou pour animaux. Ne pas utiliser ni entreposer dans une maison ou aux alentours.

Garder le contenant fermé. NE PAS EXPOSER AU GEL.

ÉLIMINATION:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

* Tous les autres produits mentionnés sont des marques déposées ou de commerce de leurs fabricants respectifs.